

L'immortalité des fleurs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 32

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Qu'est-ce ça, Diogène?
— C'était un philosophe grec qui habitait un tonneau de vin et qui ne buvait que de l'eau.

La bonne et la mauvaise belle-mère.

Jeune épouse à son mari:
— Tu es injuste pour les belles-mères, il y en a de très bonnes.
— Ne t'excite donc pas, chère Louise! je n'ai rien contre ta belle-mère, c'est la mienne qui m'exaspère.

A l'œil de bœuf.

La photographie est actuellement le plus populaire des arts, c'est-à-dire celui qui a le plus d'adeptes. Il faudra bientôt se défendre des photographes — nous entendons les photographes amateurs — comme on se défend du phylloxéra. Il est vrai que les procédés se simplifient chaque jour et sont ainsi de plus en plus à la portée de tous. On peut se rendre compte de ces simplifications en visitant l'intéressante exposition installée à la Grenette, à l'occasion du congrès de l'*Union photographique internationale*.

En fait de perfectionnement, en voici un qui n'est point banal, c'est la photographie avec lentilles naturelles:

La principale pièce de tout appareil photographique est la lentille. C'est elle qui projette l'image sur la plaque sensible. Notre œil, qui n'est autre chose qu'un appareil de photographie, possède aussi une plaque sensible: la rétine, et une lentille merveilleuse: le cristallin. Un savant anglais, M. Watson, s'est donc demandé s'il n'était pas possible de faire de la photographie en remplaçant la lentille en verre ou en cristal par le cristallin extrait de l'œil d'un animal.

Ces expériences ont été faites tout d'abord avec le cristallin de l'œil de bœuf. Le cristallin extrait de l'œil de bœuf est immédiatement placé entre deux verres de montre convexes qu'on colle avec une bande de papier gommé et qu'on recouvre d'un diaphragme en papier noir.

Mise dans un appareil photographique, cette lentille donne des épreuves d'une netteté tout à fait remarquable. Elle offre en outre cet avantage qu'elle permet de photographier des objets trop petits pour la photographie ordinaire et trop grands pour la micro-photographie.

M. Watson a eu aussi l'idée d'utiliser l'œil à facettes des insectes, dont la cornée se compose de dix à vingt mille cristallins juxtaposés. Ici encore le succès fut complet. Parmi les photographies que M. Watson reproduit, il en est une qui ne mesure pas plus de cinq centimètres carrés et sur laquelle la même image se trouve reproduite cent trente-six fois! La photographie en question est une photographie agrandie; néanmoins, l'épreuve ne laisse rien à désirer au point de vue de la netteté. Bien entendu, la photographie avec les lentilles naturelles, exige certaines précautions et un savoir-faire un peu particuliers.

Seul! — Un monsieur complimente un artiste d'opéra.

— En vérité, vous êtes le premier de nos chanteurs.

— Comment le premier? Et quels sont donc les autres, s'il vous plaît?

Leçon d'allemand. — La commission d'école d'une de nos petites villes remarquant que les élèves faisaient peu de progrès dans l'étude de l'allemand, invite le maître chargé de cet enseignement à modifier sa méthode, à instituer des cours de conversation et, autant que possible, à donner ses leçons en allemand. Froissé de cette observation et persuadé de l'excellence de son système d'enseignement, le maître se conforme, de mauvaise grâce, aux ordres qui lui ont été donnés.

« Mes amis, dit-il à ses élèves, la commis-

sion des écoles trouve que vous ne faites pas assez de progrès; elle me recommande, entr'autres choses, de vous parler allemand ». Et il parle. Au bout d'un moment: « Vous n'avez rien compris, n'est-ce pas? Non? Vous voyez donc que les observations de la commission sont injustes et que ce qu'elle me demande est ridicule. »

Pensées. — Il y aurait bien peu de grands hommes, si tant de gens ne se faisaient petits.

Le plus grand malheur de la pauvreté c'est la dépendance.

Cette bête d'Emma! — Le fiancé:

— Vous pleurez, chère Emma! vous aurais-je fait de la peine sans le vouloir?

— Ah! Dieu, non, ce sont des larmes de bonheur. Sachez que ma mère me gronde constamment; hier encore elle me disait: « Tu es si bête, si bête que tu ne trouveras jamais un mari, pas même un imbécile... Et vous voyez que j'en ai quand même trouvé un. »

Un « vrai » cochon. — « Maman, dit le petit Robert en rentrant de la promenade, j'ai vu un joli petit cochon; tu sais, un vrai, pas un qu'on gronde quand il se salit. »

L'assiette de soupe. — A table, un père à son jeune héritier:

— Fernand, mange donc ta soupe. Que d'enfants seraient heureux d'avoir seulement la moitié de ton assiette!

— Moi aussi, papa.

L'impôt qu'il fallait.

On nous écrit:

Le *Conteur* de samedi s'est associé aux récriminations générales que provoque la façon dont est appliqué le nouvel impôt personnel lausannois.

Au lieu de cet impôt, qui leur vaut les malédictions de tous leurs électeurs, pourquoi donc nos conseillers communaux n'ont-ils pas plutôt décrété une taxe sur les célibataires? Dans la République Argentine, où il existe, l'impôt sur les célibataires donne, paraît-il, d'excellents résultats.

Dès qu'un homme arrive à l'âge de vingt ans, il est considéré comme susceptible de contracter mariage et doit payer un impôt mensuel de 25 francs jusqu'à trente ans. L'impôt est porté au double pour les cinq années qui suivent. De trente-cinq à cinquante ans, le célibataire paie 100 francs et de cinquante à soixante-quinze ans, 150 francs par mois. A partir de soixante-quinze ans, l'impôt tombe à 50 francs. A quatre-vingts ans, il est totalement supprimé. Tout veuf qui ne se remarie pas dans un délai de trois ans recommence à payer l'impôt.

Toutefois, ceux qui peuvent établir qu'ils ont demandé trois fois dans la même année des jeunes filles en mariage et que leurs avances ont toujours été repoussées, sont exemptés de l'impôt.

Un père de famille.

« Vous êtes orfèvre, M. Josse, » pourrions-nous répondre à notre honorable correspondant.

Encore un progrès, à côté de nous.

Une innovation des plus intéressantes vient d'être essayée avec succès par quelques compagnies de chemin de fer, au Danemark, en Suède et en Norvège.

Il s'agit de wagons-bibliothèques, que l'on attelle à certains trains et où les voyageurs ont le droit de prendre les ouvrages qui peuvent leur faire plaisir. Le prêt est gratuit; la seule condition imposée aux lecteurs est de rendre le volume en bon état à la gare de destination.

Les compagnies auxquelles on doit cette initiative ont depuis peu généralisé la mise en circulation des bibliothèques roulantes gratuites. Elles offrent aux voyageurs quelque vingt mille volumes d'histoire, de géographie, de voyages, de poésie et de vulgarisation scientifique.

L'innovation en question paraît très goûtée et, jusqu'à présent, les vols de livres ont été fort rares.

Morale. — Un vieux monsieur adresse des remontrances à un jeune dissipateur qui croque lestement son patrimoine.

— Oh! dit le jeune homme, je suis encore vert, je mûrirai plus tard.

— Oui, comme les fruits, sur la paille!

Un mécène. — M. R...n, visitant l'atelier d'un de nos bons peintres, insiste pour obtenir une petite esquisse, quoi que ce soit.

— Mais je n'ai pas grand'chose, déclare l'artiste.

— C'est égal; donnez-moi ce que vous voudrez. Pourvu que ce soit signé, ça me suffit.

L'immortalité des fleurs. — Rappelons aux amateurs un procédé de dessiccation des fleurs qui n'est pas encore très connu. Jusqu'à présent, on ne connaissait guère qu'un seul moyen de faire sécher les fleurs: c'est de les mettre dans un livre; ce moyen détruit la forme et la couleur. Voici un système qui n'a pas ces inconvénients:

Le procédé est des plus simples; il suffit d'enterrer complètement la fleur dans le sable pendant quelque temps.

Il faut d'abord faire un lit de sable dans une boîte, y placer la fleur et la recouvrir peu à peu, en prenant bien soin de ne pas la déformer ni de remuer la boîte.

Au bout de cinq à six jours, la fleur est parfaitement sèche et possède encore ses formes et sa couleur.

En quatre-vingts ans. — Depuis la découverte de Niepce, en 1824, quel chemin parcouru par la photographie. Une heure passée à l'*Exposition de photographie* de la Grenette nous permet de refaire, dans les conditions les plus favorables et de la façon la plus intéressante, toute la route suivie par cet art, auquel tout le monde s'intéresse, aujourd'hui, parce que tout le monde y sacrifie peu ou prou, à l'un ou à l'autre bout de l'appareil. De nos jours, celui qui ne photographie pas, se fait ou tout au moins se laisse photographier.

L'exposition de la Grenette, organisée par un comité lausannois à la tête duquel est M. le Dr R.-A. Reiss, est à la fois rétrospective et actuelle. De là son charme et son succès. Elle est ouverte jusqu'au 16 août, à 6 heures du soir.

THÉÂTRE. — C'est la première fois — nous l'avons franchement — que nous entendons parler de la « Société artistique et théâtrale », de son directeur, M. Tauriac, qui est en même temps chef d'orchestre, de Mme la baronne de Fontmagne et de ses œuvres lyriques. Ce n'est pas une raison cependant pour que *Le sergent Larose*, idylle en deux actes, *Folies d'amour*, opéra comique, et leurs interprètes ne nous fassent passer ce soir, en dépit de la chaleur, une soirée très agréable. En tout cas, il y aura toujours notre excellent Orchestre symphonique. — Billets chez MM. Tarin et Du-bois.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.